



Communiqué de presse

Vendredi 8 février 2013

Débat public sur le projet CIGEO (Bure) : quid du débat sur la transition énergétique ?

La Commission Nationale du Débat Public vient d'arrêter les dates du débat public qui aura lieu du 15 mai au 31 juillet 2013 et du 1er septembre au 15 octobre 2013¹. FNE et MIRABEL-LNE, la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en Lorraine dénoncent une décision en contradiction avec le débat sur la transition énergétique.

Notre demande initiale

Le 16 novembre 2012, quarante-quatre associations de protection de la nature et de l'environnement ont demandé le report du débat public sur CIGEO², projet d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, après la loi de programmation sur la transition énergétique.

Le débat pouvait attendre

France Nature Environnement et MIRABEL-LNE ont pris acte de la décision de la CNDP d'organiser le débat public sur CIGEO. Force est de constater que cette décision est inacceptable ! Le report de six mois de ce débat public paraît insurmontable alors que le projet CIGEO nous engage pour plus d'un siècle !

A quoi sert le débat sur la transition énergétique ?

Alors que la ministre de l'Ecologie, lors de sa venue à Bure le lundi 04 février 2013, a insisté sur la nécessité de faire œuvre de transparence et de démocratie, la nécessaire articulation entre ce débat et celui sur la transition énergétique ne semble pas particulièrement préoccuper la CNDP. L'in vraisemblable télescopage souligné par quarante-quatre associations entre le débat sur la transition énergétique et le débat sur les déchets nucléaires ne pèse pas bien lourd face au lobbying du nucléaire !

¹ <http://www.debatpublic.fr/docs//communiquedecisioncndp-6-fevrier-2013.pdf>

² <http://mirabel-lne.asso.fr/node/975>

Le débat se fera sans nous !

Face à cette situation, FNE et Mirabel-LNE ont décidé de ne pas participer au débat public sur CIGEO, sans préjuger d'autres décisions à venir.

Maryse Ardit, responsable du dossier Energie pour FNE : « *Cette décision vient s'ajouter à toutes celles qui concernent l'avenir énergétique de la France et qui sont en contradiction avec les annonces du président de la République et du Premier ministre à l'occasion de la conférence environnementale. Ces décisions sont-elles prises maintenant par peur de plus pouvoir les prendre à l'issue du débat national sur la transition énergétique ?* »